

OCCE de Saône-et-Loire

Adresse	Pôle associatif Langevin 2 rue Alphonse Daudet 71100 Chalon-sur-Saône
Tel	03 85 93 39 07
Courriel	contact@occe71.fr occe.71@wanadoo.fr
Internet	www.occe71.fr
SIRET	328 368 91 5 00059



Sommaire

Consignes de fin d'année	2
CRA-CRF, Foire aux questions	3
Ouverture de compte	4
Transfert de pouvoirs	
Compte-rendu de l'AG 2016	5
Les images 2015-2016	11
L'agenda coopératif	13

Conseil d'Administration

Président	Michel SCHAEFFER
Vice-Présidente	Sophie LARTEAUD
Secrétaire	Marianne GILLER
Secrétaire Ajointe	Sylvie DECOMBES
Trésorière	Nadine GUYOT

Membres du Conseil d'Administration

Aurélien BLETON, Catherine CHAUSSUMIER,
Damien DELOGE, Martine DELOGE, Christian
DUPARAY, Aline JANET, Thérèse KAIM,
Christine LAVAUD, Grégory LEPOUTRE,
Catherine MIDY, Céline RACINE, Dominique
RENAUDIE

EDITO

Une nouvelle année scolaire s'achève riche en événements à l'OCCE de Saône-et-Loire. Les coopératives scolaires sont de plus en plus nombreuses à participer aux actions coopératives et nous nous en réjouissons. Le projet « Théa » a remporté un franc succès et je ne doute pas que d'autres écoles s'inscriront à ce projet l'année prochaine.

L'OCCE, outre vous permettre d'assurer l'existence légale et juridique de votre coopérative, c'est surtout vous proposer des animations et activités vous permettant de mieux vivre votre classe et votre école et avec vos élèves et vous permettant de leur apporter des atouts pour mieux s'épanouir et réussir à l'école.

Depuis plusieurs années maintenant, l'OCCE 71 s'efforce de répondre à vos besoins et attentes en vous proposant de multiples activités et projets. Toutefois, nous sommes en attente de vos propositions et suggestions afin d'être un atout supplémentaire pour l'école.

L'OCCE est le partenaire indispensable de l'école et notre volonté est de faire que de plus en plus de coopératives bénéficient des services de notre association. Pour cela, notre animateur permanent, nos deux salariés et l'ensemble du conseil d'administration sont au service des coopératives, des enfants et des enseignants. Dès la rentrée, nous vous proposerons de nombreuses activités coopératives et nous vous convions à y participer largement.

Mais l'OCCE ne serait rien sans l'ensemble de nos partenaires que je tiens à remercier en cette fin d'année. En particulier, l'Education Nationale sans qui l'OCCE n'existerait plus ou pas. La coopération n'est pas une idée ancienne mais porte, au contraire, des valeurs d'avenir.

Apprendre à travailler coopérativement est la condition sine qua non pour un avenir plus radieux et plus bienveillant. Bâtir un monde meilleur passe obligatoirement par l'éducation que nous apportons à nos élèves. Même si parfois nous avons le sentiment que ce ne sont que des petits cailloux semés, nous devons rester convaincus que même le plus petit caillou participe à faire de nos élèves les citoyens de demain.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Michel SCHAEFFER
Président OCCE 71



Bonnes vacances !

Consignes de fin d'année

Fin de l'année scolaire... Prendre le temps de clore pour bien recommencer

La comptabilité de votre coopérative

L'année scolaire comptable se terminant le 31 août 2016 et des opérations pouvant intervenir en juillet et août, vous ne pouvez pas procéder à la clôture des comptes fin juin.

Les comptes rendus 2015/2016 doivent être saisis sur le site RetKoop avant le 30 septembre 2016 . Les pièces justificatives devront parvenir à l'OCCE71 par courrier postal ou mail : copie du dernier relevé bancaire ou postal de l'année, rapprochement bancaire si une différence apparaît entre le relevé fourni et le solde du compte dans la comptabilité, copie des justificatifs des subventions publiques perçues ou copie des relevés de compte où apparaissent ces subventions.

Cahier de comptabilité

Ne laissez pas d'opérations écrites au crayon de papier. Evitez les ratures et les surcharges.

Si vous constatez des erreurs, demandez l'aide d'un collègue ou de l'OCCE.

Vérifiez le retrait des opérations écrites (pointage).

Ventilez les opérations de la caisse, du compte bancaire ou du CCP sur les pages de droite.

Page par page, calculez les situations des comptes et effectuez les totaux des charges et produits.

N'oubliez pas les vérifications mathématiques (afin d'éviter tout cumul d'erreurs):
[Situation de début d'année + produits - charges = situation de bas de page]

Tableur de Compta

Le logiciel procédera lui-même à l'élaboration du CRF. La copie imprimée du bilan vous facilitera la saisie du CRA-CRF dans RetKoop.

Attention : n'oubliez pas de reporter en page 1 du tableur, ligne 5, les différentes sommes (soldes de caisse et de compte bancaires qui apparaissent dans le bilan de l'année précédente)

Pour 2016/2017, n'oubliez pas de télécharger la dernière version du tableur de compta sur notre site (occe71.fr, outils « gérer sa coop »)

Pièces comptables

Classer les factures, les fiches de recettes selon les numéros de pièces justificatives du cahier ou du logiciel. Toutes les opérations, même les recettes, doivent être justifiées.

Compte postal ou bancaire

Rangez les extraits de compte dans l'ordre des dates ou des numéros. On évitera de les coller et de les mélanger avec les pièces justificatives (factures, recettes).

Demandez si nécessaire à la Banque postale ou à votre banque les extraits manquants.

NOUVEAU : le CRA-CRF en ligne

La saisie de votre CRA-CRF doit obligatoirement être faite en ligne sur le site RetKoop à l'adresse suivante

<https://www.retkoop.occe.coop>

Compte-rendu d'activités via le site RetKoop

A remplir très sérieusement ! Ce compte-rendu fait l'objet d'une sommation auprès de la Fédération OCCE qui transmet l'ensemble au Ministère de l'Education Nationale.

Attention! Si vous quittez l'établissement scolaire en fin d'année!

Sauf cas exceptionnel, vous êtes informés de ce changement avant fin juin.

Vous restez mandataire et responsable de votre coopérative jusqu'à la production et l'envoi à l'OCCE 71 des comptes rendus financier et d'activités de l'année 2015/2016

Aucun changement de mandataire ne pourra être effectué avant que ces documents complets et signés de votre main soient parvenus à l'OCCE de Saône-et-Loire.

Laissez à votre remplaçant tous les éléments concernant votre coopérative: les registres, la caisse, le cahier ou logiciel de comptabilité, les abonnements, les adresses utiles, les activités de la coopérative, les renseignements pour démarrer dès la rentrée...

Merci de noter clairement toute remarque utile pour votre remplaçant.

Renvoyez le bordereau « Demande de transfert de pouvoirs » à l'OCCE 71. Nous ne procéderons pas au changement de mandataire tant que les CRF et CRA ne nous seront pas parvenus.

Votre école ferme...

Par voie de conséquence, la coopérative scolaire de l'école va fermer.

Vous devez saisir votre CRA CRF de l'année écoulée sur le site RetKoop et faire parvenir les pièces justificatives au siège comme toutes les coopératives.

Vous devez remettre au siège l'ensemble des pièces comptables.

Pour ce qui concerne l'argent qui reste sur le compte et le matériel, il convient de décider en conseil de coopérative ce qu'il en advient (possibilité de le laisser à la coopérative scolaire de l'école où iront les enfants l'année suivante ou de le verser à l'ensemble des coopérateurs de Saône et Loire par le biais de l'Association Départementale). Indiquez alors par un courrier votre décision à l'association départementale; c'est elle qui va clore le compte et effectuer le virement du solde sur le compte souhaité.

Compte-rendu financier via le site RetKoop

Saisissez votre compte rendu financier avant le 30 septembre 2016 sur le site RetKoop. Après la saisie du CRF, le site vous proposera d'imprimer la page d'identification qui recevra le quitus de la Commission de contrôle des comptes de la coopérative (Au moins 1 parent, Collègues, DDEN...). La liste des documents justificatifs à fournir par mail ou courrier postal à l'OCCE71 sera affichée.

Les comptes doivent être arrêtés au 31 août et dès que vous avez reçu le dernier relevé du mois d'août du compte bancaire.

Si votre comptabilité est à jour, il ne vous faudra que quelques minutes pour remplir le document statutaire en ligne, imprimer la page pour obtenir le quitus

Attention : Dans le bilan simplifié, le montant du total de l'actif doit être égal au montant total du passif. En cas de différence, contactez-nous.

Compte-rendu d'activités & financier, affiliation

Foire aux questions

C'est quoi RetKoop ?

RetKoop est le nouvel outil de gestion en ligne de votre coop. Vous avez reçu un mail début mai vous précisant l'identifiant le mot de passe. À la rentrée, la saisie du CRA-CRF ainsi que l'affiliation se fera obligatoirement en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.retkoop.occe.coop>



Vous pouvez consulter/imprimer toute la documentation RetKoop sur le site <http://occe71.fr/> rubrique Outils puis RetKoop.

Quand dois-je affilier la coopérative scolaire pour 2015-2016 ?

Il faut attendre la rentrée de septembre puisque l'affiliation dépend du nombre d'élèves et qu'elle est jumelée à l'assurance.

La fiche d'affiliation sera obligatoirement saisie sur le site RetKoop avant le 30 septembre 2016.

Qui sont les vérificateurs aux comptes ?

Au moins un parent d'élève, enseignants non-mandataires, DDEN

Les comptes doivent être vérifiés !

Les vérificateurs doivent signer le document que vous imprimerez après avoir saisi le CRA-CRF sur le site RetKoop

Quels documents dois-je retourner à l'OCCE ?

Les CRA-CRF doivent être obligatoirement saisis sur le site RetKoop qui vous indiquera la liste des pièces justificatives à expédier par mail à contact@occe71.fr ou courrier postal :

Le **dernier relevé de compte**; la somme que le relevé indique doit correspondre à celle qui apparaît dans l'actif du bilan simplifié.

Les **justificatifs des subventions publiques (état, collectivités locales ou territoriales)** : extraits de compte bancaire ou notifications d'attribution.

La **page Quitus signée** par la Commission de contrôle (2 signatures dont au moins un parent d'élève) & le mandataire.

Dans le compte de fonctionnement général, le total des produits (A) doit-il être identique au total des charges (B) ?

Non. Après avoir comptabilisé l'ensemble des charges (A) et des produits (B), vous devez soustraire A de B (B - A).

Vous enregistrez cette différence en bas du tableau (résultat de l'année). Si le résultat est positif, votre coop a dégagé un bénéfice; s'il est négatif, elle a enregistré un déficit.

Où dois-je noter la somme que je conserve en caisse ?

La somme qui est en caisse se note dans le bilan simplifié de RetKoop (dans l'actif, ligne 530).

L'arrêté de caisse se saisi dans RetKoop

Attention de ne pas garder trop de liquide en caisse! Déposez-le à la banque, nous constatons tous les ans des vols.

Je travaille avec le tableur informatique. Dois-je remplir l'imprimé du CRF ?

Oui, ce document vous facilitera la saisie en ligne sur RetKoop.

Si nécessaire, vous devez procéder au rapprochement bancaire et au recensement des subventions publiques (compte 7410), toujours via RetKoop.

Le bilan simplifié doit-il être équilibré ?

Oui, le montant de la colonne actif (banque, comptes 512 ou 514 et caisse, compte 530) doit être identique au montant de la colonne passif (report à nouveau et résultat de l'année).

Le report des « à nouveau » représente la somme avec laquelle vous avez débuté cette année scolaire (la somme de votre actif l'année dernière). Il n'est pas modifiable dans RetKoop !!

Le Calcul du passif est automatique dans RetKoop

S'il l'actif et le passif ne sont pas équilibrés : reprendre les comptes de la coop. Contactez-nous seulement après vérification.

La somme indiquée sur mon dernier relevé bancaire ne correspond pas au solde du compte dans la comptabilité sur cahier ou sur logiciel.

Une erreur souvent constatée : le mandataire oublie de compter en dépenses les frais bancaires.

La différence peut aussi s'expliquer par des dépenses ou des recettes comptabilisées dans le cahier mais pas encore enregistrées par la banque (ou l'inverse).

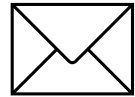
Vous notez alors dans le bilan simplifié (ligne 512 ou 514) la somme de votre comptabilité et vous utilisez le tableau de rapprochement bancaire pour expliquer l'écart entre votre comptabilité et le relevé bancaire que vous nous fournissez.

Ouverture de compte

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE
BANQUE POSTALE . AUTRE BANQUE

A remplir soigneusement et à retourner exclusivement à :

OCCE DE SAONE ET LOIRE
Pôle associatif Langevin - 2 rue A Daudet - 71100 Chalon sur Saône



Coopérative scolaire :
Adresse :
Code postal :..... Ville :
Nom, Prénom du mandataire (un seul) :
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance :
Fonction :

* Banque Postale * Autre Banque (préciser)

A..... Le.....

Signature

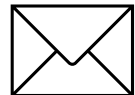
Changement de mandataire

DEMANDE DE TRANSFERT DE POUVOIRS
BANQUE POSTALE . AUTRE BANQUE

Ne jamais transmettre ce document directement à la banque

A remplir soigneusement et à retourner exclusivement à :

OCCE DE SAONE ET LOIRE
Pôle associatif Langevin - 2 rue A Daudet - 71100 Chalon sur Saône



Coopérative scolaire :
Adresse :
Code postal :..... Ville :
* Banque Postale * Autre Banque (préciser)
Numéro du compte : **(joindre un RIP ou RIB)**
Nom, prénom du mandataire sortant :
Nom, Prénom du nouveau mandataire :
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance :
Fonction :

A..... Le.....

Signature du nouveau mandataire

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 Février 2016



Après l'accueil des participants, Michel Schaeffer, président de l'OCCE 71, donne lecture du PV de l'assemblée générale de 2015. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral - OCCE de Saône-et-Loire

Je vous remercie d'être présents à notre Assemblée Générale annuelle et je déplore une nouvelle fois le manque de participants. Quelle est ou quelles sont les solutions pour inciter les enseignants à participer à notre Assemblée Générale ?

Nous sommes preneurs de toutes suggestions...

La semaine dernière s'est déroulée la Convention des Elus à la Fédération. Nous avons pour objectif de construire pour les 10 ans à venir en se fixant des axes de travail et en définissant les valeurs que nous souhaitons défendre. Cela passe par un nouveau projet associatif qui sera élaboré cette année. La complémentarité entre les associations départementales et la Fédération sera approfondie afin que les AD et la Fédération évoluent sereinement ensemble.

Les nouvelles de la Fédération :

- Création d'un poste de responsable de la communication et nomination de Sandrine de Carlo.
- Départ de Cécile Piguel - Remplacement en cours.
- Attente d'une nouvelle CPO – Silence radio du Ministère.
- Le projet « Financement Participatif » a reçu un avis favorable de la Ministre.
- La Semaine de la Coopération sera associée à la semaine de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Nouveau site fédéral
- Evènement nationaux : Assemblées Générales, Université d'été, Congrès
- 10 à 15 postes à pourvoir au Conseil d'Administration National
- Devenir de l'OCCE en 2017 ; incertitude politique

Il est important de rendre plus lisible notre légitimité auprès des établissements scolaires. Ceci est valable pour la Fédération mais également pour l'OCCE 71.

En effet, que représente l'adhésion à l'OCCE71 pour la majorité de nos coopératives scolaires ?

Hormis la légalité apportée, être adhérent à L'OCCE 71

ne semble pas signifier adhérer aux valeurs de l'OCCE, cela ne représente rien ou si peu pour nos adhérents ; et nous ne pouvons que le regretter.

Pourtant notre bilan d'activités prouve que nous réussissons chaque année d'avantage à travailler avec un nombre plus important de coopératives ; nous devons nous en féliciter ; même si ce n'est jamais suffisant. Il nous faut poursuivre dans cette voie sans négliger la partie administrative et comptable obligatoire pour le bon fonctionnement de notre association

Le travail pédagogique est assuré par Christian, le travail administratif et comptable par Didier ; que tous les deux reçoivent nos remerciements pour le travail accompli.

L'équipe s'est étoffée avec l'arrivée de Samia en contrat aidé pour une durée d'un an qui participera aussi bien au travail administratif qu'aux activités pédagogiques. Je lui souhaite la bienvenue.

Avant de passer à nos rapports d'activités et financier, je souhaiterai recueillir votre avis sur quelques points

Devons-nous recruter un nouveau Contrat Emploi Avenir ?

Nous ne faisons pas assez de contrôles de coopératives. Comment y remédier ?

Comment faire pour que l'adhésion à l'OCCE ait un sens pour nos coopérateurs ?

Ne devons-nous pas imposer que la carte adhérent à l'OCCE soit distribuée à chaque élève ?

Comment élargir notre champ d'activités ?

Je vous invite donc à débattre de ces questions lors de notre AG.

Volontairement pour rendre plus vivante notre après-midi, nous serons rapides sur les bilans d'activités et financier ; afin de pouvoir regarder films et documents témoignant du « coopératif » et afin d'avoir un débat sur les projets d'activités et du budget.

Merci pour votre attention.

Michel Schaeffer
Président de l'OCCE 71

1 Les adhésions

612 coopératives et foyers sont inscrits au fichier départemental; ce qui représente 44 078 coopérateurs dans les établissements affiliés (écoles primaires, collèges, lycées, établissements spécialisés) contre 44 565 l'année précédente. A noter que cette année, lors de la visite du Commissaire aux comptes, 90 % des coopératives avaient retourné leur compte-rendu financier

2 Administration et services

2-1 Assurances

Depuis cinq ans, les assurances sont prises par le biais du nouveau contrat MAEMAIF-OCCE.

Ce contrat est le même que le contrat établissement auquel les écoles souscrivaient auparavant. Ses garanties ont été élargies et son coût a été réduit.

L'association départementale perçoit les cotisations d'assurances et les reverse à MAE-MAIF. C'est aussi l'AD qui transmet les déclarations de sinistres aux assurances. L'AD a suivi quinze dossiers de sinistre pendant l'année scolaire.

2-2 Calendriers, outils et communication

Calendriers :

Nous avons vendu 246 calendriers. Une coopérative scolaire s'est beaucoup investie dans la diffusion du calendrier et a pu financer un projet coopératif avec les bénéfices de la vente.

Gestion des coopératives scolaires :

Nous avons vendu 51 cahiers de comptabilité Nous proposons aussi un tableur informatique pour la tenue des comptes de coopérative scolaire.

Agendas scolaires :

Nous avons vendu 1082 agendas Cycles 2 ou 3 (+194) et 83 livrets pédagogiques aux coopératives scolaires du département (+47). Le nouvel agenda collectif cycle 1 a été commandé par 12 coopératives scolaires (+7) Les classes qui utilisent ces agendas sont très satisfaites et nous continuons de travailler sur la promotion de tels outils.

Revue « Animation et Education » : Les coopératives scolaires qui le désiraient se sont abonnées directement à la revue Animation et Education. 67 d'entre elles ont souscrit un abonnement

3 Vie associative Activités statutaires

3-1 Réunions statutaires

Le Conseil d'administration (15 membres) a tenu 5 réunions, le Bureau départemental (6 membres) se réunissant entre ces dates si nécessaire.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 13 Février 2015 à Chalon sur Saône.

Nous sommes également représentés au sein du Conseil d'Administration de l'Union Régionale OCCE et nous avons participé aux réunions statutaires nationales.

3-2 Information - Communication

Nous avons diffusé 2 bulletins de liaison par voie postale, le premier à la rentrée avec les projets de l'année et le second en juin avec les imprimés de compte-rendu d'activités et financiers.

Le numéro « spécial AG » est envoyé aux coopératives scolaires par internet.

Nous envoyons aussi régulièrement des informations aux coopératives scolaires par le biais d'une lettre électronique « la lettre de l'OCCE ».

Ces informations sont relayées sur notre site internet. Celui-ci a été réactualisé par D. Revillot et propose différents dossiers en lien avec les coopératives scolaires.

On note d'ailleurs une augmentation du nombre de visites.

3-3 Relation avec l'Education Nationale

Nous bénéficions d'un poste national à temps plein d'un enseignant détaché occupé par Christian Duparay.

Ce poste est financé par la Fédération Nationale OCCE, en partie grâce à une subvention du ministère Education Nationale.

Nous avons proposé, en partenariat avec la circonscription de Louhans 2 demi-journées de formation sur les jeux coopératifs, le climat de classe, les compétences sociales et civiques, l'agenda coopératif.

3-4 Aide aux coopératives scolaires

Notre animateur départemental a répondu, le plus souvent possible, aux coopératives en se déplaçant dans les classes ou écoles concernées. Ceci dans le but de resserrer les liens entre l'OCCE 71 et ses adhérents et de modifier la perception de l'OCCE que peuvent avoir certains enseignants.



Gestion / Fonctionnement / Assurances :

Didier Revillot a assuré de nombreuses interventions pour établir les comptes rendus financiers, pour expliquer la tenue d'une comptabilité, pour conseiller les nouveaux enseignants.

Nous assurons également l'assistance nécessaire et les réponses aux demandes formulées au siège et nous mettons à disposition des coopératives scolaires un tableur de comptabilité.

Nous épaulons aussi administrativement les coopératives scolaires dans le cadre d'accueil d'artistes (salaire et charge) dans le cadre du GUSO.

3-5 Animations & Formations

Nous avons proposé des séances « comptabilité, formation de mandataires » dans différents points du département à la demande des mandataires.

En novembre, nous avons proposé une journée « Jeux coopératifs et gestion des conflits » avec Samuel Stolarz qui a rassemblé plus de 25 stagiaires

Nous sommes Co-intervenues, dans le cadre de la formation continue des enseignants sur 2 journées sur les circonscriptions de Louhans avec la sauvegarde de l'enfance (développement des compétences psychosociales).

Nous avons travaillé avec la responsable du groupe « Prévention du harcèlement scolaire ». Les propositions de l'OCCE ont été retenues et diffusées par le biais de l'inspection académique, à l'ensemble des établissements scolaires.

Pendant les vacances d'Avril, dans le cadre de l'union régionale, nous avons Co-animé un stage sur l'éducation à l'empathie et la prévention des conflits par la médiation entre pairs.

4 Programme citoyen

4-1 Droits de l'enfant

En partenariat avec la commune de Saint Vallier, nous avons mis en place le village des Droits de l'Enfant. Plusieurs associations ou structures (ATD Quart Monde, Francas, Ligue de l'enseignement, RESF, services du conseil départemental, ECLA, Saisons dans l'assiette, Ligue des Droits de l'Homme, UNICEF...) nous ont rejoints sur ce projet pour proposer aux enfants des ateliers interactifs pour découvrir leurs droits.

Nous avons également relayé l'action nationale de l'OCCE « Exprime toi, tu as des droits ».

Nous mettons également à disposition des coopératives scolaires des malles de littérature de jeunesse et des expositions.

4-2 Ateliers « Climat de classe »

Nous avons mené des ateliers de 4 ou 5 séances « Climat de classe/Mieux vivre ensemble » dans 12 classes élémentaires.

Ces ateliers s'appuient sur l'agenda coopératif et se déroulent autour de 5 axes :

- Se connaître et connaître les autres,
- Reconnaître et nommer ses émotions,
- Connaître ses qualités
- Valeurs et besoins
- Gestion des conflits : le message clair

4-3 formations de médiateurs par les pairs

Après une expérimentation l'année dernière auprès des élèves de 6ème du collège de Cluny, nous avons proposé ce type de formations dans 2 écoles élémentaires (Marc Chagall à Mâcon et Pablo Neruda à Chalon). L'une des formations s'est déroulée dans le cadre des APC et nous avons bénéficié pour l'autre d'un moyen de remplacement par l'Inspectrice de Macon Nord afin de permettre à l'enseignante de travailler avec nous et les élèves. Suite à cette formation, les élèves assurent des médiations entre pairs.

4-4 Animation « Jeux coopératifs »

Amandine Vincent, salariée de l'AD comme Emploi Avenir, a proposé des cycles « jeux coopératifs » dans 6 classes.

Au programme : jeux pour faire connaissances, jeux de confiance, jeux physiques et jeux de retour au calme.

4-5 Second degré

Nous avons poursuivi le travail de Formation de médiateurs auprès d'une seconde cohorte de 6ème du collège de Cluny.

Parallèlement, nous avons assuré une 1/2 journée de formation en direction de l'équipe de surveillants. Un film, réalisé par le MAN 71 et la Maison du Terroir reprend les différentes étapes de ce travail.

Nous sommes intervenus régulièrement auprès d'élèves de 6ème et de 5ème de l'EREA de Charnay Les Mâcon (formation aux messages clairs). Amandine Vincent a travaillé avec les 5èmes de la SEGPA de St Rémy dans des ateliers théâtre.

.5 Programme environnement

5-1 Ecoles fleuries « Apprendre en jardinant »

En partenariat avec les DDEN :

13 écoles se sont inscrites cette année

Chaque école inscrite dans ce projet a reçu la visite d'une commission réunissant des membres de l'OCCE et des DDEN.

Lors de cette visite, nous avons remis aux enfants de chaque école quelques cadeaux d'encouragement (chèque de 30 € de l'OCCE et plantes, outils et livres des DDEN).

5-2 Animations au LAB 71

En 2014, la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois est devenue le LAB 71.

Nous avons poursuivi notre partenariat et accueilli 10 classes maternelles ou élémentaires au cours de l'année 2014/2015.

Le partenariat permet aux coopératives scolaires d'avoir accès aux différentes activités à un tarif préférentiel.

Les élèves participent à différents ateliers encadrés par les animateurs scientifiques du LAB 71 et de l'OCCE (jeux coopératifs)

5-3 « Paniers de saison »

Amandine Vincent a bénéficié d'une formation auprès de l'association « Les Saisons dans l'assiette ».

Elle a ensuite pu proposer une découverte de panier de saison aux coopératives intéressées.

9 classes se sont inscrites à cette activité.

6 Programme Echanger, Communiquer, Produire

6-1 Etamine

15 classes de Saône et Loire se sont inscrites comme «jeunes auteurs »

17 classes de Saône et Loire se sont inscrites comme «comité de lecture »

6-2 Ciné-lecture

En partenariat avec les associations départementales OCCE de l'Ain et du Jura, nous avons proposé le projet Ciné Lecture.

Les enfants ont pu découvrir le film «Le roi des masques» et une malle de livres sur le thème du film.

2 classes de Saône et Loire ont bénéficié de cette action. Ce projet est reconduit l'année prochaine.



6-3 Lire et écrire des images

Une classe de maternelle inscrite cette année dans la catégorie « Jury spectateurs » pour les films d'animation.

6-4 Théâ

Pas de classes inscrites cette année. Catherine Chaussumier et Christian Duparay ont participé à un stage national avec Dominique Richard, auteur retenu pour 2015/2016.

Un projet est en train de se dessiner pour 2015/2016 en partenariat avec les IEN de Macon Sud et Nord, la scène nationale de Mâcon et l'ECLA de St Vallier.

6-5 Printemps des poètes - Ecoles en poésie

Nous avons proposé un projet autour de la poésie (Formation à l'ESPE, constitution de malles poétiques, rencontre avec une poète) mais aucune coop n'a répondu favorablement.

4 nouveaux établissements ont demandé et obtenu le label « Ecole en poésie ».

Un « Poémine régional » est en projet pour 2015/2016

7 Région, Fédération

Nous avons participé aux différentes réunions de coordination de l'Union régionale.

Au niveau national, nous avons organisé les rencontres inter-régionales à Chalon sur Saône et nous avons participé à l'Assemblée Générale de Lille et à l'Assemblée Générale Financière de Paris. Ainsi qu'à la Convention des élus de Paris, aux Journées d'Etudes et de Formations ; stages nationaux, « Théa », « Agenda coopératif »

Nous avons Co-animé le stage régional Formation à «l'empathie et médiation scolaire ».

Éléments essentiels du rapport financier 2014/2015

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2015 ont été établis selon une comptabilité d'engagement.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent. Le compte de résultat dégage un excédent de 10 204.33 € Ce résultat s'explique principalement par ces raisons :

- Le choix du CA de placer une partie des avoirs sur des comptes à terme afin de compenser la baisse des intérêts TRESOFT
- La prise en compte de l'augmentation de la cotisation de la fédération nationale dans les cotisations de base.

Présentation des comptes annuels consolidés

Pour la dix-neuvième fois, nous avons établi un compte de résultat et un bilan consolidés. Les coopératives tiennent une comptabilité de trésorerie.

Au 31/08/2015, nous avons pu consolider 559 coops (90% de l'ensemble des coopératives).

Le total des produits s'élève pour les coops à 3 075 437.08 € et le résultat excédentaire se monte à 11561.75€.

En moyenne chaque coop :

Perçoit 5 501.68 €

Dépense 5 483.42 €

Dégage un excédent de 18.25 €

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral, le rapport d'activités, le rapport financier et les comptes consolidés de l'exercice.

Orientations budgétaires et projet d'activités

Propositions budgétaires

Il est proposé d'affecter le résultat du siège départemental de l'association, (soit 13 261.41 €) au fonds associatif et le résultat excédentaire des 607 coopératives (soit 5925.70 €) dans le compte de report à nouveau.

Le Conseil d'Administration présente un budget prévisionnel en équilibre et propose les mesures suivantes :

- Hausse de la cotisation de 0,20 € et passage de celle-ci à 1,70 €
- Maintien du forfait d'affiliation de 18,00 €
- Maintien des abonnements Animation & Education pris en charge par les coopératives scolaires
- Intérêts Trésoft et compte à termes reversés intégralement à l'Association Départementale
- Maintien du prix des produits pour cession

Après débat, l'assemblée générale vote à l'unanimité ces propositions.

Formation Information Communication

Journaux de septembre, de juin et lettres informatiques

Mise à jour régulière du site

Promotion des actions nationales « Printemps des poètes » « Etamine » « Lire et écrire des images » « Théâ »

Journées formation de mandataires

Formation à la gestion de conflits et aux jeux coopératifs

Stages fédéraux

Formation sur l'estime de soi

Poursuite du partenariat avec les OCCE 01 et 39 dans le cadre du projet « Ciné-lecture ». Développement du projet « Ecoles et poésie »

Environnement

Poursuite de notre partenariat avec l'association « Les saisons dans l'assiette » et organisation de rencontres inter-classes.

Poursuite de nos activités habituelles: Écoles fleuries avec les DDEN.

Activités ponctuelles dans les écoles autour des fruits et légumes de saisons

Ce projet est adopté par l'Assemblée générale

Organisation de journées de sensibilisation à l'environnement, au jardin et à la citoyenneté à destination des écoles

Organisation de journées avec le LAB 71 à Dompierre les Ormes.

Droits de l'enfant Citoyenneté

Relais de l'action nationale

Diffusion de nos malles « Littérature et droits de l'enfant »

Mise en place d'une action « Village des Droits de l'Enfant »

Développement des conseils de coopératives

Formation de médiateurs entre pairs

Proposition d'activités favorisant l'estime de soi aux classes avec interventions de l'animateur départemental

Prêt de jeux coopératifs.

Interventions ponctuelles sur les jeux coopératifs

Divers

Aides à la mise en place de projets coopératifs à la demande des classes ou écoles.

Aide administrative aux coopératives scolaires

Election du Conseil d'Administration et du bureau

Catherine CHAUSSUMIER et Christine LAVAUD présentent leur candidature.

Composition du Conseil d'Administration élu à l'unanimité:

Aurélié BLETON, Catherine CHAUSSUMIER, Martine DELOGE, Sylvie DESCOMBES, Marianne GILLER, Nadine GUYOT, Aline JANET, Thérèse KAIM, Sophie LARTAUD, Christine LAVAUD, Catherine MIDY, Céline RACINE, Dominique RENAUDIE, Damien DELOGE, Christian DUPARAY, Grégory LEPOUTRE et Michel SCHAEFFER

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit en fin d'Assemblée Générale pour élire son président et son bureau.

Monsieur Michel SCHAEFFER est reconduit dans ses fonctions à l'unanimité.

Il est secondé, au sein du bureau, des personnes suivantes :

Sophie LARTAUD, Vice-présidente

Nadine GUYOT, Trésorière

Marianne GILLER, Secrétaire

Sylvie DESCOMBES, Secrétaire adjointe

Proposition de la candidature de Michel Schaeffer Président, au Conseil d'Administration National :

Avis très favorable du Conseil d'Administration de l'AD71

Les images 2015-2016



Jeux coopératifs

Découvrir des jeux physiques ou de plateaux pour être ensemble, former un groupe et vivre ensemble

Théâtre

Théâtre, c'est permettre aux élèves de découvrir l'écriture théâtrale jeune public, de rencontrer un auteur, de pratiquer des ateliers dramaturgiques de façon coopérative avec des comédiens professionnels, de découvrir des spectacles et de véritables lieux de diffusion culturelle...
Théâtre, c'est 19 classes en 2015/2016.



Ateliers climat de classe / Vivre ensemble

Se connaître, connaître les autres, nommer ses émotions, identifier ses besoins, connaître ses valeurs ... Ces différents points sont abordés au cours d'ateliers réguliers pour instaurer un climat plus serein dans la classe.



Etamine

6 classes se sont inscrites dans les catégories « Auteur » ou « Comité de lecture »



Médiations entre pairs

Un atelier a été mené cette année dans le cadre des NAP. Un dizaine d'élèves a été formé et conduit depuis des médiations entre pairs.

Apprendre en jardinant

15 écoles inscrites cette année, en partenariat avec les DDEN



Journées OCCE/LAB 71

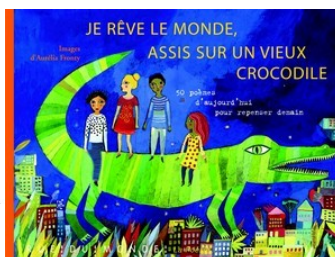
30 classes ont été accueillies cette année pour des journées thématiques (eau, ombres et lumière, biodiversité...). Au cours de ces journées, les élèves ont pu également découvrir les jeux coopératifs.



Poémine

Projet de l'Union Régionale de l'OCCE Bourgogne, Poémine propose une immersion poétique à la journée. Répartis dans différents ateliers, les élèves abordent la poésie sous un angle nouveau (les poèmes sortent des livres pour se montrer, les poésies se chuchotent, se déclament dans des exercices théâtraux ou se transforment en photo-poèmes...)

ÉCOLE EN POÉSIE



Omar Zanna
Apprendre à vivre ensemble en classe



E A N
Empathie
Prévention de la violence et du harcèlement à l'école

Formation

Volet pédagogique : Une journée de formation « Education à la citoyenneté et aux valeurs » animée par Christian Staquet, un stage de 3 jours sur l'éducation à l'empathie et la médiation scolaire, des animations pédagogiques sur l'éducation émotionnelle et la laïcité, une formation pour le personnel communal sur l'accueil de l'élève ;

Volet technique : Des formations à RetKoop, nouvel outil de gestion comptable des coopératives scolaires.

L'agenda coopératif

Un outil destiné à la classe pour :
 Mieux se connaître
 Apprendre à vivre ensemble
 Développer l'estime de soi et des autres
 Renforcer les valeurs de la coopération

Comme tout agenda, celui-ci est conçu pour que l'enfant puisse consigner chaque jour son travail.

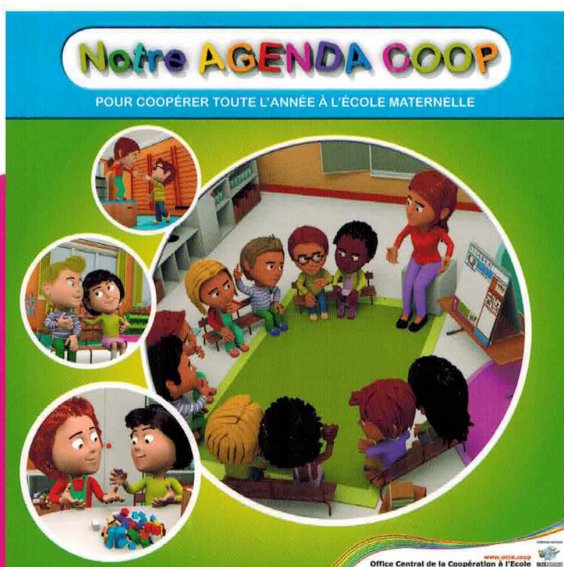
Mais, avec l'agenda coopératif, on échange, on réfléchit, on s'accepte avec ses différences.

Tout un programme qui fait naître un esprit de solidarité entre les enfants et qui aide à dépasser le climat d'opposition et de tension que l'on rencontre parfois dans les écoles.



L'agenda cycle 2	2,50 €	L'agenda cycle 3	2,50 €
Le guide du maître Cycle 2	6 €	Le guide du maître Cycle 3	6 €
L'agenda collectif maternelle avec chevalet et livre du maître			70 €
+ frais de port			
Je pense à commander mes agendas en juin pour les avoir à la rentrée			

Notre AGENDA COOP



Un agenda collectif pour les classes de CYCLE 1

